

(A)

(N° 99.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 MARS 1881.

Modifications à la loi du 1^{er} juin 1850 sur l'enseignement moyen (1).

AMENDEMENT.

ARTICLE PREMIER.

Rédiger le § 1^{er} comme il suit :

Le nombre des athénées ou collèges royaux sera de *quatre* au moins dans le Hainaut.

ALPH. DE CHIMAY.
P. JANSON.
ALB. PUISSANT.
LÉON D'ANDRIMONT.
T'STERSTEVENS.

(1) Projet de loi, n° 95. }
Rapport, n° 189. } Session de 1879-1880.
